

*Conseil de l'Eurométropole du 18 décembre 2020 : 94 points à l'ordre du jour.*

**Sujets marquants de la séance, mobilités, développement économique, solidarité intercommunale et action sociale.**

La volonté d'établir un **pacte durable et équilibré en matière de mobilités** adopté lors de la séance s'appuie sur le maillage de transports publics et alternatifs existant. Dans le cadre du 4<sup>ème</sup> appel à projets de l'Etat, l'Eurométropole de Strasbourg construit **des projets en nombre inédit**. Principal objectif : **promouvoir les déplacements multimodaux** sous toutes leurs formes en privilégiant les transports publics, les modes actifs et l'usage plus raisonné de l'automobile.

C'est dans ce contexte que **l'extension de la ligne ouest du tramway** sera mise à l'étude dès janvier 2021, avec les premières concertations publiques. Objectif, rejoindre Wolfisheim et le pôle multimodal avec, notamment, le transport en site propre de l'ouest strasbourgeois (TSPO).

**Le développement économique de l'agglomération** a été traité au cours de cette séance. Le renouvellement des **aides à l'investissement pour le commerce de proximité** a été décidé. Il fait suite au premier projet de 2018 et concerne quasiment toutes les communes de l'Eurométropole. 300 000 € par an y seront consacrés.

Conjoncture oblige, les entreprises et associations locataires de l'Eurométropole affectées par la conjoncture **peuvent bénéficier d'exonération de loyers** lors de leur période de fermeture contrainte.

Au-delà des tensions du moment, l'Eurométropole prépare l'avenir. La société anonyme d'économie mixte (SAEM) **Locusem sera recapitalisée** afin de lui permettre d'engager de nouveaux programmes de locaux commerciaux et d'activités dans les quartiers de renouvellement urbain.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de **faire de l'agglomération un Territoire zéro chômeur longue durée**. Les principes de cette politique s'appuient sur les constats, que personne n'est inemployable, qu'un grand nombre de travaux utiles et d'une grande diversité restent à réaliser et que la privation d'emploi coûte plus cher que la production d'emploi.

A noter deux délibérations qui permettent de considérer l'ensemble de l'action de l'intercommunalité. **Les sociétés à capitaux mixtes et les structures des délégations de service public sont passées au crible.** Leur action est indispensable au fonctionnement quotidien : CTS, Parcus, Sers, Locusem, Strasbourg événement, le marché d'intérêt national, le pôle funéraire, etc., font partie de ces structures.

Au cours de cette séance, plusieurs **fonds de concours** ont été votés. Il s'agit d'un **dispositif propre aux relations entre l'Eurométropole et ses communes membres.** Les délibérations concernent aussi bien la ville de Strasbourg pour des projets notamment à la médiathèque Olympe de Gouges, qu'au développement partagé de réseaux numériques avec Lingolsheim, Fegersheim et Illkirch-Graffenstaden. Kolbsheim et Reichstett bénéficient d'un fonds de concours eurométropolitain pour la constitution de stock de sel. Plus de vingt communes bénéficient du soutien financier en faveur des bibliothèques du réseau Pass'relle. Les communes en charge de plans d'eau à usage de baignade surveillée sont également soutenues par l'Eurométropole.

A noter également que **l'Office du tourisme devient eurométropolitain.** Cette activité représente 14 000 emplois et 500 M€ non délocalisables. L'agglomération va travailler à développer une forme de **tourisme durable.**

Les premières études préalables à la construction d'une station d'épuration au sud de l'Eurométropole seront lancées dans les mois à venir.